

# L'exposition des enfants à la violence conjugale au Québec en 2018



## Qu'est-ce que l'exposition à la violence conjugale ?

Un enfant est exposé à la violence conjugale lorsqu'il est témoin ou a connaissance de comportements associés à la violence conjugale entre ses parents (ou figures parentales), que cette violence soit exercée lorsque ceux-ci sont en couple ou séparés. Cette exposition peut être tant directe (l'enfant voit ou entend la violence) qu'indirecte (l'enfant vit dans un climat instable, insécurisant et imprégné de peur et de tension en raison de la violence conjugale)<sup>1</sup>. L'exposition à la violence conjugale est reconnue par la Loi sur la protection de la jeunesse comme un motif de compromission de la sécurité et du développement de l'enfant au même titre que les autres formes de mauvais traitements psychologiques.

## Pourquoi s'en préoccuper ?

L'exposition à la violence conjugale affecte les enfants de tous âges. En plus du climat de peur et de tension dans lequel ils vivent, les enfants exposés à la violence conjugale peuvent en subir des conséquences, tant sur le plan de la santé physique que de la santé mentale et du développement global<sup>1-3</sup>.

- Tous les enfants exposés à la violence conjugale sont plus susceptibles que leurs pairs qui n'y sont pas exposés de vivre des troubles externalisés (p. ex. agressivité, destruction de biens) et internalisés (p. ex. détresse, anxiété)<sup>3-5</sup>.
- Les nourrissons et les tout-petits âgés de deux ans ou moins qui sont exposés à la violence conjugale sont plus susceptibles que leurs pairs qui n'y sont pas exposés de présenter des troubles de l'attachement, et les enfants plus âgés, des difficultés sur le plan scolaire<sup>2</sup>.
- L'exposition à la violence conjugale entraîne des risques plus élevés d'insertion dans une trajectoire de décrochage scolaire, de violence et de criminalité à l'adolescence (p. ex. fugue, délinquance, violence dans les relations amoureuses)<sup>6,7</sup>.

« La **violence conjugale** se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. [...] La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle<sup>1</sup>. »

1. Gouvernement du Québec, Politique d'intervention en matière de violence conjugale, 1995.

# Parmi les enfants du Québec de 6 mois à 17 ans, sur une période de 12 mois...

**6,7%** sont exposés à la violence conjugale subie par leur **mère**.

**4,3%** sont exposés à la violence conjugale subie par leur **père**.

## À quelles formes de violence les enfants sont-ils exposés<sup>†</sup> ?

	Violence subie par la mère
Violence physique (p. ex. se faire bousculer, frapper ou projeter au sol)	<b>1,0%*</b>
Violence psychologique et verbale (p. ex. se faire insulter ou menacer)	<b>5,6%</b>
Violence de contrôle (p. ex. se faire empêcher de voir ses amis ou se faire suivre)	<b>2,3%</b>
Violence financière (p. ex. se faire empêcher de travailler ou priver d'argent)	<b>0,6%*</b>

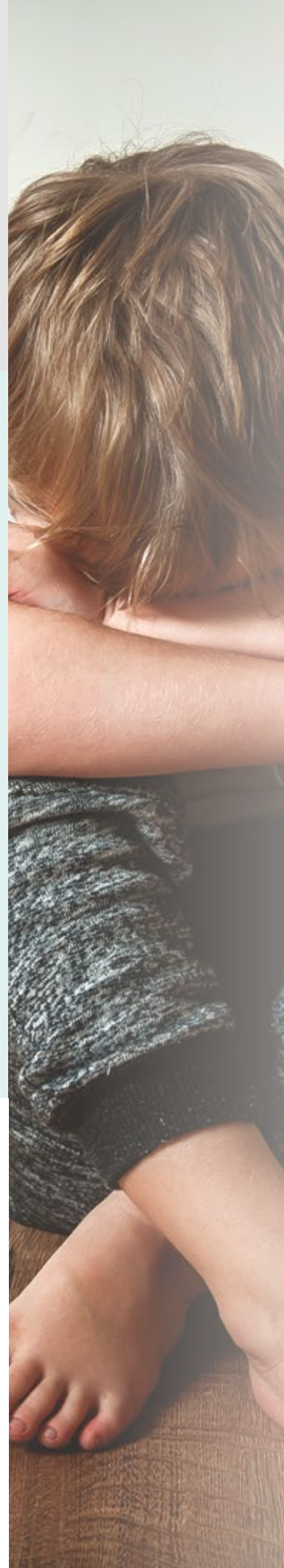
## Parmi les parents victimes de violence conjugale...

**43%**

des **mères** estiment que l'enfant n'aurait pas été exposé à la violence qu'elles ont subie

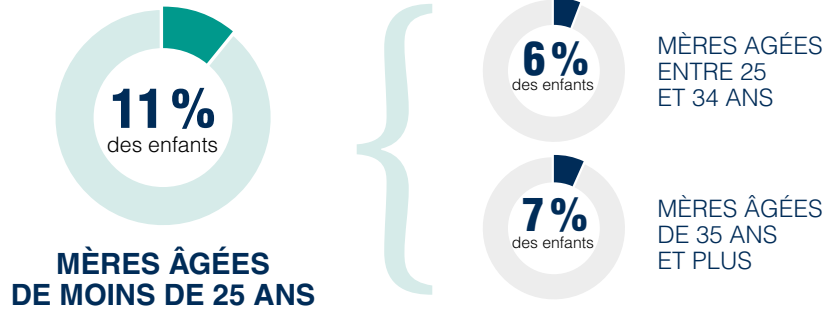
**61%**

des **pères** estiment que l'enfant n'aurait pas été exposé à la violence qu'ils ont subie



# Les enfants sont plus souvent exposés à la violence conjugale (en proportion) lorsque<sup>†</sup>...

... la mère était jeune à la naissance de l'enfant



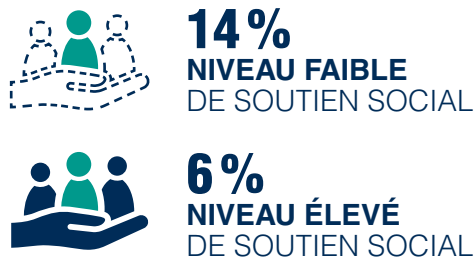
... l'enfant présente des besoins élevés en santé physique ou mentale



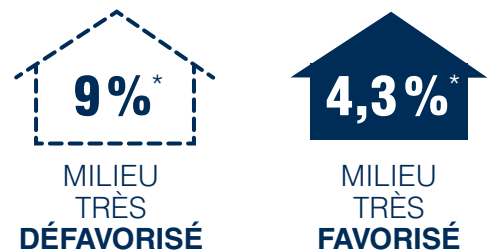
... la mère vit plus de stress à concilier les obligations familiales et extrafamiliales



... la mère a un moins bon soutien social



... la mère vit dans un milieu plus défavorisé



\* Donnée peu précise, à interpréter avec prudence.

† Les données concernant l'exposition à la violence conjugale subie par le père ne sont pas présentées parce qu'elles sont moins précises.

**Source des données:** LÉVESQUE, Sylvie, Marie-Ève CLÉMENT et Dominic JULIEN (2019). « Exposition des enfants à la violence conjugale », dans *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4<sup>e</sup> édition de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 77-102. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familiales/violence-familiale-2018.pdf#page=77](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familiales/violence-familiale-2018.pdf#page=77)]

## À retenir...

**Lorsqu'il y a de la violence conjugale dans la famille, une proportion importante de parents estime que leur enfant n'y est pas exposé.**

**Les parents n'ont peut-être pas toujours conscience que leur enfant est exposé à la violence conjugale.**

**L'exposition des enfants à la violence conjugale subie par la mère se présente souvent dans des conditions de vie difficiles.**

## Références

1. LESSARD, G., et autres (2019). «L'exposition à la violence conjugale», dans DUFOUR, S., et M.-É. CLÉMENT, *La violence familiale à l'endroit des enfants*, 2<sup>e</sup> édition, Anjou, Éditions CEC, p. 77-90.
2. CARLSON, J., et autres (2019). "Viewing Children's Exposure to Intimate Partner Violence Through a Developmental, Social-Ecological, and Survivor Lens: The Current State of the Field, Challenges, and Future Directions", *Violence Against Women*, [En ligne], vol. 25, n° 1, janvier, p. 6-28. doi: [10.1177/1077801218816187](https://doi.org/10.1177/1077801218816187). (Consulté le 23 avril 2019).
3. HOWELL, K. H., et autres (2016). "Developmental variations in the impact of intimate partner violence exposure during childhood", *Journal of Injury and Violence Research*, [En ligne], vol. 8, n° 1, janvier, p. 43-57. doi: [10.5249/jivr.v8i1.663](https://doi.org/10.5249/jivr.v8i1.663). (Consulté le 23 avril 2019).
4. FONG, V. C., D. HAWES et J. L. ALLEN (2019). "A Systematic Review of Risk and Protective Factors for Externalizing Problems in Children Exposed to Intimate Partner Violence", *Trauma, Violence and Abuse*, [En ligne], vol. 20, n° 2, avril, p. 149-167. doi: [10.1177/1524838017692383](https://doi.org/10.1177/1524838017692383). (Consulté le 13 mars 2019).
5. VU, N. L., et autres (2016). "Children's exposure to intimate partner violence: A meta-analysis of longitudinal associations with child adjustment problems", *Clinical Psychology Review*, [En ligne], vol. 46, juin, p. 25-33. doi: [10.1016/j.cpr.2016.04.003](https://doi.org/10.1016/j.cpr.2016.04.003). (Consulté le 23 avril 2019).
6. LESSARD, G. (2018). «Enfants exposés à la violence conjugale», dans LAFOREST, J., P. MAURICE et L. M. BOUCHARD, *Rapport québécois sur la violence et la santé*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, p. 136-139.
7. SOUSA, C., et autres (2011). "Longitudinal study on the effects of child abuse and children's exposure to domestic violence, parent-child attachments, and antisocial behavior in adolescence", *Journal of Interpersonal Violence*, [En ligne], vol. 26, n° 1, janvier, p. 111-136. doi: [10.1177/0886260510362883](https://doi.org/10.1177/0886260510362883). (Consulté le 17 avril 2019).

## Pour obtenir de l'aide :

- **SOS violence conjugale**  
Région de Montréal : 514 873-9010  
Ailleurs, sans frais : 1 800 363-9010  
[www.sosviolenceconjugale.ca](http://www.sosviolenceconjugale.ca)
- **Ligne parents**  
1 800 361-5085  
[www.ligneparents.com](http://www.ligneparents.com)
- **À cœur d'homme**  
Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence  
[www.aceurdhomme.com](http://www.aceurdhomme.com)

## Services d'aide pour les enfants témoins de violence conjugale :

- **Centres jeunesse**  
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)  
Région de Québec : 418 661-6951  
Région de Montréal : 514 593-3979
- **Tel-jeunes**  
Région de Montréal : 514 288-2266  
Ailleurs, sans frais : 1 800 263-2266  
[www.teljeunes.com](http://www.teljeunes.com)

## Pour trouver une maison d'hébergement :

- **Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale**  
[maisons-femmes.qc.ca](http://maisons-femmes.qc.ca)
- **Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec**  
[fede.qc.ca](http://fede.qc.ca)